

# AVIS À LA POPULATION

---

Le Valais compte un très grand nombre de monuments et de sites historiques. Ils témoignent de l'évolution de notre société et de l'histoire de notre canton. Ce patrimoine bâti permet de maintenir l'identité culturelle de nos villes, villages et quartiers.

C'est pourquoi la législation fédérale (LPN) et la loi cantonale (LC) exigent de prendre des mesures afin de préserver l'intégrité et l'authenticité de ce patrimoine. Dans ce contexte, les communes sont tenues d'établir un inventaire du patrimoine bâti en collaboration avec le Service immobilier et patrimoine (SIP) du canton.

Pour mener à bien ces travaux, la commune a mandaté l'Atelier d'architecture Coquoz SA. Ses collaborateurs parcourront donc les rues de la commune dès mars 2022, afin de réaliser cet inventaire. Ce travail consiste en la création de fiches techniques par bâtiment. Il est donc nécessaire d'effectuer des visions locales incluant la prise de clichés photographiques de l'extérieur des bâtiments. En outre, ce travail demande également des recherches historiques sur le tissu urbain. C'est pourquoi le bureau s'est associé avec l'historienne de l'art Noémie Carraux afin de compléter ces travaux.

S'agissant d'un travail d'envergure, il n'est pas envisageable de prendre rendez-vous avec chaque propriétaire.

Nous vous prions donc de leur réserver un bon accueil si vous les rencontrez devant votre domicile ou dans nos rues. Par ailleurs, si vous possédez d'anciennes photographies sur lesquelles on peut observer des bâtiments de la commune et que vous êtes désireux de les partager pour contribuer à l'élaboration de cet inventaire, vous pouvez les transmettre directement à Mme Carraux (noemie.carraux@ik.me). Pour toutes informations complémentaires, nos services administratifs restent à votre disposition.

Vernayaz, le 23 mars 2022

Administration communale